



Association Libre d'Aide à la Recherche sur la Moelle Epinière

«Le Couvent» 47500 CUZORN

Tél : 05 53 71 02 20

Site : <http://alarme.asso.fr>

Forum : <http://alarme.asso.fr/forum>

Retrouvez sur notre forum les dernières informations sur les recherches en neurosciences, ainsi que de nombreuses rubriques concernant la vie quotidienne, la santé, les soins, etc...

- * **Thierry Delrieu** - Président d'ALARME
05 53 71 02 20 - tdelrieu@wanadoo.fr
- * **Jean Graille** - Vice-président d'ALARME
04 67 64 71 15 - jeangraille@free.fr
- * **Christophe Tracol** - Secrétaire d'ALARME
04 75 26 70 20 - christophetracol@free.fr
- * **Marie-Noëlle Larizza** - Antenne locale Drôme (26)
06 26 86 68 26 - marienoelle26@hotmail.fr
- * **Nicolas Chicot** - Antenne locale Seine Maritime (76)
02 35 46 49 22 - nico.chicot@free.fr



Association Libre d'Aide à la Recherche sur la Moelle Epinière



MARCHER TOUS
ENSEMBLE

www.alarme.asso.fr



En France : 50000 paraplégiques 1500 de plus chaque année...

ALARME est une association dévouée à une cause universelle et trop délaissée.

Rejoignez-nous dans notre ambitieux projet afin de guérir définitivement toutes les blessures médullaires.

L'Objectif :

Financer les travaux de recherche orientés vers la réparation des lésions post-traumatiques de la moelle épinière (les paralysies).

L'Action :

Trouver des partenaires : particuliers, médias, entreprises et pouvoirs publics.

Organiser des événements : lotos, tombolas, concours de Belote, soirées, journées des associations, concerts, sensibilisation en lycée, etc...



ALARME est un observateur actif des essais cliniques dans le monde (France, Suisse, Angleterre, Etats-Unis, Canada, Australie, Chine...) et soutient plusieurs équipes de recherches en France et à l'étranger.

90% des dons sont entièrement redistribués aux chercheurs car notre association est composée de bénévoles concernés par la paraplégie et la tétraplégie, eux-même ou leur famille. En 10 ans, ALARME a consacré plus de 300 000€ à la recherche.



Pour que la recherche avance, les besoins sont importants

Depuis quelques années des progrès impressionnants sont faits dans la recherche appliquée à la restauration fonctionnelle de la moelle épinière mais ils ne sont pas suffisants.

Des personnes souffrent parce que la concrétisation de cet espoir est largement freinée par une insuffisance de fonds et d'information.

L'Aide :

Votre aide financière personnelle ou professionnelle est fiscalement encouragée par la loi du 25/12/2007, qui a augmenté les avantages accordés aux donateurs.

Entreprises

Le partenariat à nos côtés ne peut que bonifier l'image de votre société, en participant à nos diverses manifestations de communication et en vous préoccupant des conditions de vie des personnes handicapées.

De plus, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt égale à 60% de vos dons, à concurrence de cinq pour mille du C.A. H.T. (CGI art.238 bis).

Particuliers

Vous bénéficierez d'une déduction d'impôt de 66% du montant de vos dons, limitée à 20% de votre revenu imposable. CGI art.200.



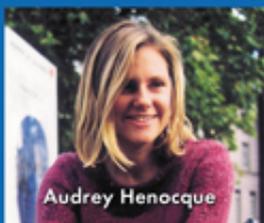
Journée char à voile



Journée des Associations



Thierry Delrieu



Audrey Henocque



Jean Graille



A gauche : Professeur Grélot et Docteur Decherchi



A gauche : Professeur Geoffrey Raisman



Tombola



Sensibilisation en lycée